

l'an deux mil vingt-cinq
le vingt-six mars à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA,
LAMIRAL, LE MOING, MILON, MUNIER, PASSET, RANCE, SANTINHO

Date de convocation
20 MARS 2025

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. PASSET
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme MILON

**Date d'affichage
de la convocation**
20 MARS 2025

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
1^{er} AVRIL 2025

Mme RANCE a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 17

Votants 19

**OBJET : Démarche expérimentale de concertation citoyenne : demande de
subvention au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse**

Mme la Maire expose :

La commune de Cernay-la-Ville souhaite enrichir sa réflexion participative sur son territoire en adoptant une méthodologie de concertation innovante, qui impliquera divers acteurs, y compris les habitants.

Dans ce cadre, un atelier intensif d'urbanisme, encadré par Cyril Blondel, enseignant-chercheur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, se déroulera du 31 mars au 4 avril 2025. Il rassemblera 41 étudiants de licence 3 en Géographie et Aménagement, ainsi que des universitaires de cette institution, de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, d'Agro Paris Tech, et de l'Université de Lille. Cet atelier accueillera également une agence d'urbanisme (Camille Alfada). L'objectif de cet atelier sera d'effectuer un diagnostic sur plusieurs sites présélectionnés par la municipalité, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et l'équipe enseignante. Ce projet vise à placer les habitants, les élus locaux et les techniciens du Parc au cœur de la démarche, favorisant ainsi une approche collaborative et multidisciplinaire.

Les participants développeront des méthodes novatrices pour encourager la participation des habitants, soutenus par l'expertise de l'équipe enseignante, de l'agence d'urbanisme et du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. À l'issue de cette semaine de travaux intensifs, un bilan sera présenté, comprenant les diagnostics, les résultats des enquêtes et les réflexions recueillies auprès des habitants sur l'avenir des sites étudiés.

Mme LE MOING demande pourquoi l'Université a choisi Cernay-la-Ville. Mme la Maire indique qu'elle a été orientée par son Parc Naturel local. Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse a ensuite proposé à la commune d'accueillir cet atelier, qui peut apporter un regard neuf sur certains sites, en vue de la prochaine révision du Plan local d'urbanisme. Dix terrains ont été identifiés sur lesquels les étudiants devront faire des propositions d'aménagements virtuels. Bien entendu, ces propositions n'engagent pas la commune à les réaliser. Mme la Maire invite les élus à assister à la soutenance de restitution le vendredi 4 avril à partir de 13h30 salle Français.

Pour la venue de cet atelier, la commune souhaite demander une subvention auprès du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) dans le cadre de l'aide pour l'accompagnement d'une démarche innovante et/ou expérimentale de concertation citoyenne (aide 14.3).

Le coût total pour l'organisation de cet atelier est de 14 285,00 €.
Le taux de la subvention est de 70 % pour une aide maximum de 10 000,00 € HT.

La commune de Cernay-la-Ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la commune de Cernay-la-Ville est membre du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR).

Considérant que la commune de Cernay-la-Ville souhaite accueillir un atelier intensif d'urbanisme proposé par l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Considérant que la commune de Cernay-la-Ville souhaite demander au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), la subvention concernée par ce projet.

Considérant que la commune de Cernay-la-Ville s'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour accueillir l'atelier sur son territoire du 31 mars au 4 avril 2025,

Considérant que la commune de Cernay-la-Ville s'engage à financer la part restant à sa charge.

Après échanges de vues et délibérations,
À l'unanimité,

SOLLICITE du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) une subvention pour l'accompagnement d'une démarche innovante et/ou expérimentale de concertation citoyenne (aide 14.3) via l'accueil sur la commune d'un atelier intensif d'urbanisme de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

S'ENGAGE à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour accueillir cet atelier.

S'ENGAGE à financer la part restant à sa charge.

AUTORISE Mme la Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 1^{er} avril 2025

La Maire
Claire CHERET



La secrétaire de séance
Chantal RANCE

A blue ink signature of Chantal Rance, written in a cursive style.

Mis en ligne le 01/04/2025 à 15h18

REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217801281-20250326-DCH2025_018